

**PROCÈS-VERBAL** de la 10<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré tenue par conférence Web le mardi 15 avril 2025, à 18 h 30.

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

### **1.1. MOT DE BIENVENUE**

Vingt-sept (27) membres assistent à cette assemblée en conférence Web et quarante-deux (42) ont fait la réécoute de la conférence, et ce, pendant la période de votation de 4 jours.

Mme Mélanie Garneau, conseillère en communication et vie associative, agit à titre de maître de cérémonie.

Mme Garneau souhaite la bienvenue à tous et salue Mme Émilie Bergeron, présidente du conseil d'administration, qui agira comme présidente d'assemblée.

La présidente présente les gens qui l'accompagnent à l'animation ou qui sont en soutien :

- M. Mario Simard, président du comité de mise en candidature, présentera son rapport à l'issue de l'appel de candidatures;
- Mme Marie Blais-Giroux, secrétaire du conseil d'administration et présidente du comité coopération, présentera l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la caisse;
- M. Pascal Collin, directeur général;
- Mme Mélanie Garneau, maître de cérémonie.

Mme Garneau informe les membres sur le fonctionnement du vote, pendant cette assemblée.

### **1.2. MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS**

Comme chaque année lors de la période des assemblées générales annuelles des caisses, M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, souhaite livrer un message important. Mme Garneau invite l'assemblée à visionner une capsule vidéo.

## **2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

### **2.1. RÈGLES POUR PARTICIPER À L'AGA**

Mme Mélanie Garneau précise les modalités qui faciliteront le bon déroulement, les votes en direct et les interactions, question de rendre le tout facile, même en virtuel.

Mme Garneau invite l'assemblée à visionner un court vidéo pour se familiariser avec la plateforme numérique.

### **PRÉCISION SUR LES MEMBRES**

La présidente précise que seul un membre de plein droit de la Caisse admis depuis au moins 90 jours pourra proposer et appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct durant cette assemblée.

### **2.2. NOMINATION DES PERSONNES SCRUTATRICES**

L'assemblée se poursuit avec la nomination des scrutateurs pour la soirée et Mme Garneau explique les responsabilités de ceux-ci. La présidente recommande de nommer Mme Anne-Marie Cauchon et M. Yannick Tremblay, étant donné qu'ils ont préalablement été familiarisés avec le processus de votation utilisé pour l'assemblée.

### **Résolution 2025-65 AGA**

**IL EST PROPOSÉ PAR (retiré), APPUYÉ PAR (retiré) ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

- De nommer Mme Anne-Marie Cauchon et M. Yannick Tremblay comme scrutateurs lors de cette assemblée.

### **2.3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La présidente procède à l'ouverture officielle de l'assemblée. La secrétaire, Mme Marie Blais-Giroux, fait la lecture du projet d'ordre du jour :

- 1. Ouverture de l'assemblée**
  - 1.1. Mot de bienvenue
  - 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
- 2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**
  - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
  - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
  - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
  - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 avril 2024
- 3. Retour sur l'année 2024**
  - 3.1. Rapport du conseil d'administration
  - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
  - 3.3. Rapport financier
  - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
- 4. Période de questions**
- 5. Propositions soumises au vote**
  - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
  - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
    - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
    - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
    - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
    - 5.2.4. Élection par acclamation
  - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
- 6. Fin de la rencontre et remerciements**
- 7. Publication des résultats et levée de l'assemblée**

#### **Résolution 2025-66 AGA**

**IL EST PROPOSÉ PAR (retiré), APPUYÉE PAR (retiré) ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

- Que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

### **2.4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 8 AVRIL 2024**

#### **Résolution 2025-67 AGA**

**IL EST PROPOSÉ PAR (retiré) , APPUYÉE PAR (retiré) ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

- Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 avril 2024 soit adopté, tel que présenté.

### **3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024**

#### **3.1. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mme Émilie Bergeron, présidente du conseil d'administration, débute par la présentation des membres du conseil d'administration qui, grâce à la diversité de leurs parcours et profils, représentent le mieux possible, dans le cadre de leur fonction, les intérêts des membres de la Caisse.

Mme Bergeron remercie les membres pour leur implication au sein du conseil d'administration de la Caisse.

Elle mentionne que 2025 marque le 125<sup>e</sup> anniversaire du Mouvement Desjardins qui a débuté en décembre 1900 avec la création de la première caisse populaire située à Lévis.

Mme Bergeron revient sur notre mission et notre engagement à l'égard de la collectivité. Dans un contexte plutôt incertain qui perdure, nous avons été en mesure de soutenir nos membres dans leur autonomie financière par l'intermédiaire de nos produits financiers, nos services-conseils, nos outils numériques en ligne ou nos contenus éducatifs.

#### **3.2. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES**

La présidente livre le bilan 2024 de la surveillance relative à trois (3) règles déontologiques :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

### 3.3. RAPPORT FINANCIER

Le directeur général livre aux membres les résultats au 31 décembre 2024 de notre grand groupe coopératif auxquels notre caisse contribue.

Le directeur général présente par la suite les résultats du Centre Desjardins Entreprises de la région de Québec.

Mme Garneau invite l'assemblée à visionner une capsule vidéo sur l'évolution des résultats financiers pour en apprendre davantage.

Le directeur général livre maintenant le rapport financier de l'année se terminant le 31 décembre 2024, supporté par des tableaux présentés à l'écran.

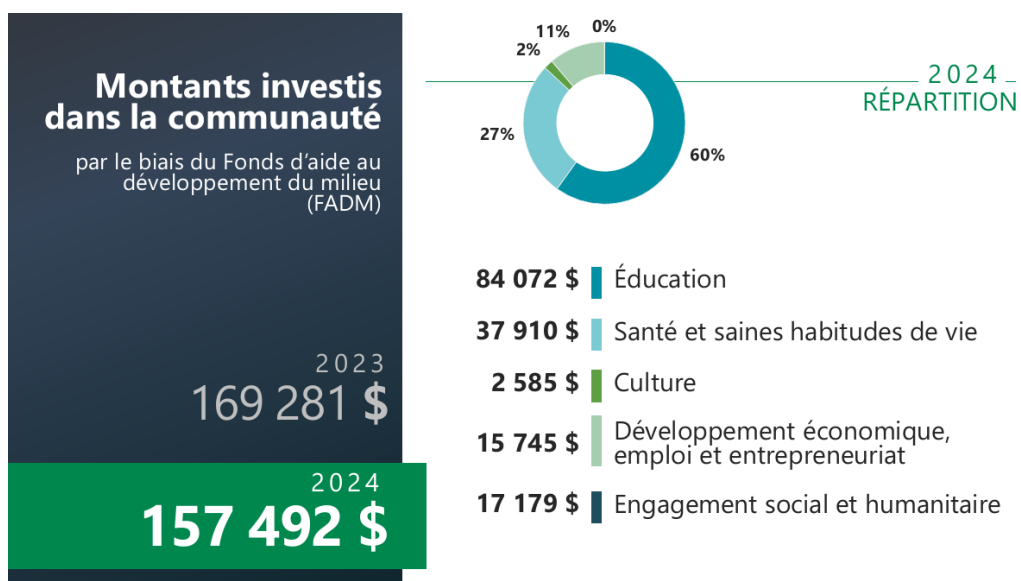
### 3.4. PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Mme Marie Blais-Giroux, présidente du comité coopération, mentionne que grâce au Fonds d'aide au développement du milieu (ce qu'on appelle le FADM), aux dons et commandites de la caisse, nous appuyons un grand nombre d'organismes et d'institutions qui jouent un rôle essentiel auprès de la population en contribuant au développement durable de la communauté. En 2024, la Caisse est fière d'avoir remis un montant de 271 948 \$ pour soutenir des initiatives porteuses, dans différents secteurs d'activités.

Ce sont 114 456 \$ qui ont été investis en dons et commandites pour l'année 2024.



Mme Blais-Giroux mentionne également que ce sont 157 492\$ qui ont été investis en 2024 grâce au Fonds d'aide au développement du milieu pour appuyer des projets structurants pour la communauté.



Elle énonce quelques exemples concrets de projets selon nos priorités d'investissement :

- Santé et saines habitudes de vie : Tournoi de soccer Desjardins de L'Impérial
- Éducation et persévérance scolaire : Programme Ma Bourse, Mon Avenir
- Transport et mobilité : PLUmobilier

Mme Garneau invite l'assemblée à visionner une courte capsule vidéo produite pendant la coupe du monde de vélo de montagne au Mont Sainte-Anne et qui démontre bien notre implication sur la Côte-de-Beaupré.

Mme Garneau mentionne notre présence auprès de nos membres afin de les accompagner dans leur autonomie financière. Elle mentionne notamment les conférences auprès des aînés ou pour les plus jeunes avec l'animation faite dans les écoles dans le cadre du programme de La Caisse Scolaire.

Mme Garneau invite l'assemblée à visionner une capsule vidéo portant sur La Caisse Scolaire.

#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Garneau invite l'assemblée à nous faire parvenir à l'aide de la boîte de dialogue toutes questions ou commentaires spécifiques sur certains sujets.

Il n'y a pas de question.

#### 5. PROPOSITION SOUMISE AU VOTE

##### 5.1. PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES) (VOTE EN DIFFÉRÉ)

Mme Garneau invite l'assemblée à visionner une capsule vidéo afin de présenter cet élément distinctif de notre coopération.

M. Pascal Collin présente la recommandation du conseil d'administration de la Caisse relativement à la répartition des excédents annuels :

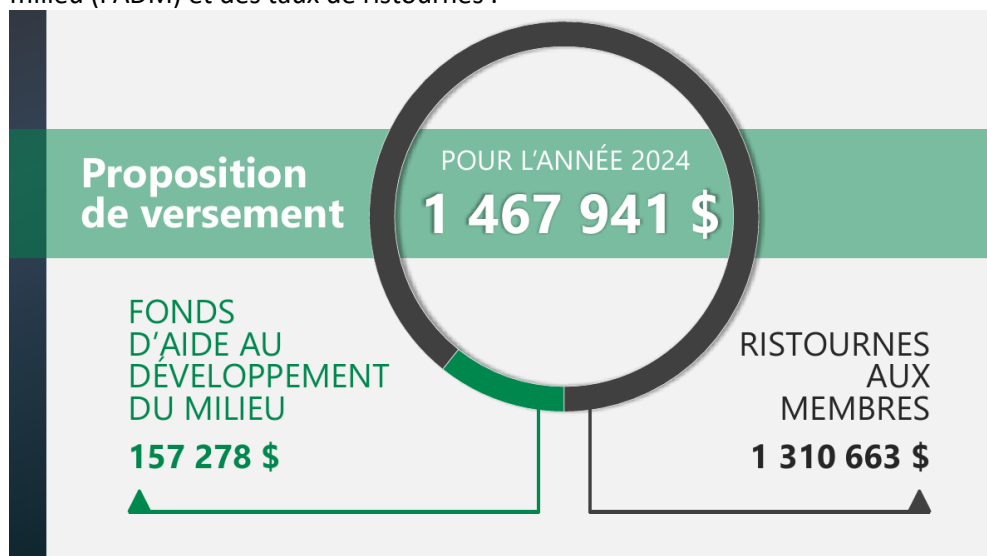
PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		8 055
Virements réglementaires et autres ajustements		(2 242)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value <sup>1</sup>	(2 724)	
• Autres éléments du résultat	367	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	116	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(1)	
<b>Solde des excédents à répartir</b>		<b>5 813</b>
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(1 134)
• Ristourne	(1 311)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	334	
• Affectation au FADM	(157)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0
Affectation à la réserve générale		(4 679)
<b>Solde des excédents à répartir</b>		<b>0</b>

**FADM**  
Fonds d'aide au développement du milieu

**RRE**  
Réserve pour ristournes éventuelles

<sup>1</sup> L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

M. Collin présente également le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes :



Le directeur général enchaîne ensuite avec la présentation de la proposition du conseil d'administration de la Caisse relativement à la répartition des excédents annuels :

## PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES <sup>1</sup>	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		173
Épargne et placements	0,58 \$	186
Fonds		66
Prêts et marges de crédit		306
RISTOURNE ASSURANCES <sup>2</sup>	23 \$ / 1 000 \$ de prime	198
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT <sup>2</sup>	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	99
RISTOURNE PRODUITS <sup>2</sup>	Montant de 50 \$ <sup>3</sup>	246
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE <sup>2</sup>	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	37
<b>TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES</b>		<b>1 311</b>

<sup>1</sup> Soumise au vote lors de l'assemblée.

<sup>2</sup> Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

<sup>3</sup> Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

### Résolution 2025-68 AGA

IL EST PROPOSÉ PAR (retiré), APPUYÉ PAR (retiré) ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- Que le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2024 soit soumis au vote après l'assemblée, et ce, tel que présenté.
- Que la proposition concernant le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes sera soumis au vote après l'assemblée, et ce, telle que présentée.

## 5.2. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 5.2.1. NOMINATION DES OFFICIERS POUR LA PÉRIODE D'ÉLECTION

Mme Émilie Bergeron, présidente du conseil d'administration, agira comme présidente d'élection et Mme Marie Blais-Giroux, secrétaire du conseil d'administration, agira à titre de secrétaire d'élection.

### 5.2.2. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Mme Garneau invite M. Mario Simard, à venir présenter le rapport du comité. Il précise que le conseil d'administration met à jour chaque année son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

## Appel de candidatures

A été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025

### POSTES RÉSERVÉS À DES GROUPES

#### GRUPE A

6 postes en élection

5 candidatures

## Profil collectif enrichi – Critères recherchés en 2025

### COMPÉTENCES

- Expérience membres/clients
- Coopération
- Gestion financière
- Gestion d'entreprise
- Comptabilité
- Gouvernance
- Communication
- Développement durable
- Droit
- Technologie de l'information

### REPRÉSENTATIVITÉ

#### GENRES

- Femmes : 2-3
- Hommes : 3-4

#### GROUPES D'ÂGE

- 18-34 ans : 1-2
- 35-49 ans : 2
- 50-64 ans : 1-2
- 65 ans et + : 1

Le président présente les candidatures reçues à la Caisse dans les délais prévus, soit avant 17 heures, le 13 février 2025 :

**Candidatures reçues**  
POSTES RÉSERVÉS À DES GROUPES

Rendez-vous sur le site Web de la Caisse pour consulter le document de présentation des personnes candidates

### GRUPE A

 <b>Jessica BARCLAY</b>	 <b>Pascale DESPINS</b>
 <b>Éric ENNIS</b>	 <b>Nathalie LESSARD</b>
 <b>Michael POULIN</b>	

Il remercie tous ces membres qui ont soumis leur candidature et ainsi que les membres qui les proposent. Il mentionne qu'un document de présentation de toutes ces personnes est disponible sur le site Internet de la Caisse.

#### 5.2.3. PRÉSENTATION DES PERSONNES CANDIDATES

Avant de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration, M. Simard rappelle que 6 postes sont à combler au sein du conseil et que nous avons reçu un nombre inférieur de candidatures pour combler ces postes.

#### 5.2.4. ÉLECTION PAR ACCLAMATION

M. Simard déclare donc élu, en tant que membre du conseil d'administration, les personnes suivantes :

- Mme Jessica Barclay
- Mme Pascale Despins
- M. Éric Ennis
- Mme Nathalie Lessard
- M. Michael Poulin

M. Simard ainsi que Mme Bergeron félicitent les candidats pour leur élection.

### 5.3. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS

Mme Bergeron informe de la précision sur l'exercice de vote dont les membres seront appelés à voter sur l'élément suivant, soit :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes.

Elle rappelle que :

- Seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter.
- Pendant la période de votation, la réécoute de l'assemblée générale annuelle sera possible sur le site Internet de la Caisse;
- Tous les documents pertinents seront aussi accessibles sur le site Internet de la Caisse.

Mme Garneau informe des deux (2) moyens simples de voter, soit par AccèsD ou sur le site internet de la Caisse.

Mme Bergeron informe que, dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23 h 59, le vendredi 19 avril 2025.

Elle précise que les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. À la suite d'une période de 24 h à 48 h après la période de votation, les résultats seront publiés sur le site Internet de la Caisse et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle, à moins d'un vote négatif auquel cas, le processus devra être repris une seconde fois.

### 6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Avant de suspendre l'assemblée, Mme Garneau remercie tous les membres de la Caisse pour leur participation à cette assemblée générale annuelle. Elle invite toutes les personnes présentes à compléter un court sondage de satisfaction sur l'assemblée.

Elle remercie tous les membres présents à cette assemblée, pour leur implication ainsi que pour leur confiance envers toute l'équipe de la Caisse. Elle félicite les membres du conseil d'administration nouvellement élus.

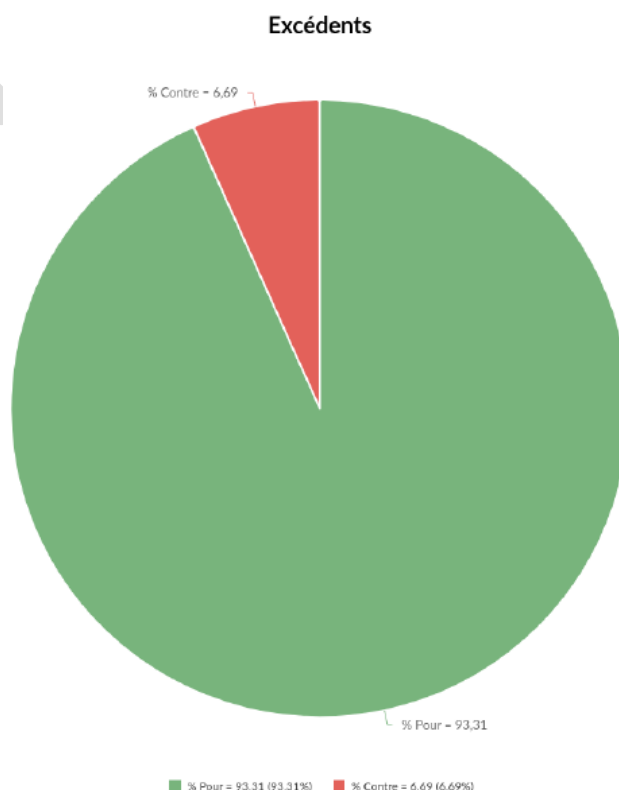
Elle remercie celles et ceux qui l'accompagnaient pour le bon déroulement de l'assemblée.

Mme Bergeron profite de l'occasion pour remercier Mme Garneau pour l'animation de cette assemblée ainsi que tout le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours travailler dans l'intérêt de nos membres et clients.

### 7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La période de votation de quatre (4) jours étant terminée, voici les résultats de vote en différé effectués auprès des membres pour :

La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes



**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Les résultats ayant été publiés sur le microsite de la Caisse et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale extraordinaire est officiellement levée le 22 avril 2025, à 11 h 58.

**SIGNATURES**

\_\_\_\_\_  
Mme Émilie Bergeron, présidente

\_\_\_\_\_  
Mme Marie Blais-Giroux, secrétaire

PROJET